



INTERPOL



**TERRORISME  
RADIOLOGIQUE  
ET NUCLÉAIRE**



## LA MENACE DU TERRORISME RADIOLOGIQUE ET NUCLÉAIRE

Les matières nucléaires et les autres matières radioactives ont montré leur utilité pour nos sociétés dans les domaines de la médecine, de l'agriculture, de l'industrie ainsi que de l'énergie. Il existe cependant un risque qu'elles puissent être utilisées à des fins terroristes ou pour commettre d'autres actes criminels.

Les conséquences de l'explosion d'un dispositif nucléaire improvisé (DNI) d'un dispositif de dispersion radiologique (DDR), ou encore de la pose d'un dispositif d'exposition radiologique (DER) seraient dévastatrices. Des attaques de ce type auraient des effets néfastes sur la santé humaine et l'environnement, provoqueraient la panique et auraient une incidence sur la stabilité économique et politique.

### Que fait INTERPOL ?

INTERPOL a créé la Sous-direction CBRNE (substances chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosives) et cibles vulnérables, appuyée par une unité d'analyse qui réalise des évaluations nationales et régionales, rédige des rapports et fournit des informations permettant de définir des activités ciblées.

L'Unité de prévention du terrorisme radiologique et nucléaire de la Sous-direction CBRNE et cibles vulnérables s'attache à élaborer et à mettre en œuvre des projets conçus pour faire prendre conscience de la disponibilité et de la vulnérabilité des matières radiologiques et nucléaires, et, partant, pour améliorer les capacités des pays membres en matière de prévention, de détection, de réponse et d'enquête face aux actes terroristes et criminels faisant intervenir ces matières.

Fondées sur une démarche interservices, les activités de cette unité encouragent la mise en place de relations, l'échange d'informations et l'élaboration de plans de réponse conjoints. Pour ce faire, elles mettent en contact des représentants des services de police, des douanes, de la protection des frontières, des milieux scientifiques et universitaires, des organismes de réglementation, des ministères et d'autres organisations concernées.



# SOUTIEN CIBLÉ

---

## BASE DE DONNÉES ANALYTIQUE GEIGER

La base de données Geiger rassemble des informations de police recueillies par INTERPOL à partir de diverses sources. Elle constitue une ressource inestimable pour analyser les tendances, les risques et menaces potentiels, les itinéraires, les méthodes, les points forts, les faiblesses et les vulnérabilités.

INTERPOL peut aider ses pays membres à enquêter sur des actes terroristes ou criminels faisant intervenir des matières radiologiques et nucléaires grâce à des recherches dans la base de données Geiger et dans son système d'information criminelle (ICIS), ou par la publication de notices INTERPOL. L'Organisation contribue également à la publication du Bulletin CBRNE bimestriel, qui tient les pays informés des menaces et tendances concernant les attaques de type CBRNE.

Dans le cadre de l'extension de la base de données analytique Geiger, INTERPOL constitue actuellement des groupes de travail Geiger dans le but de réunir des membres des services chargés de l'application de la loi, des spécialistes de l'antiterrorisme, des analystes criminels, des représentants de la police aux frontières et d'autres acteurs concernés en vue de mettre en évidence les lacunes en matière d'information dans le domaine des infractions nucléaires et radiologiques. En accueillant des groupes de travail régionaux afin de présenter des rapports analytiques, de partager des études de cas et de cerner les préoccupations communes, ils peuvent contribuer à faciliter la coordination entre les pays en vue d'enquêter sur les infractions, de dégager des tendances, ainsi que de détecter et de prévenir de futurs incidents nucléaires ou d'autres attentats radiologiques. Les informations échangées dans ces groupes de travail alimentent la base de données analytique Geiger.



## EXERCICE DE SIMULATION

Un exercice de simulation a pour but de tester les capacités actuelles d'un pays et de mettre en évidence les points à améliorer. Il met à l'épreuve les dispositifs de coordination interservices, identifie les besoins en soutien scientifique, valide les pratiques de partage de l'information et utilise les capacités policières d'INTERPOL. Une fois que les insuffisances du pays en termes de capacités ont été relevées, les formations complémentaires ci-dessous, portant sur la prévention, la détection, la réponse et les enquêtes peuvent être dispensées.

## PRÉVENTION

### Atelier de détection et de réduction des risques

Si l'on veut empêcher les terroristes de se procurer des matières radiologiques, il est essentiel que les services chargés de l'application de la loi coopèrent avec les organismes de réglementation et les opérateurs du secteur nucléaire, les représentants du secteur de la santé et du monde universitaire, et les autres personnels concernés, chargés, dans leur pays, d'assurer le stockage, l'utilisation, le transport et la mise au rebut des matières radiologiques et nucléaires.

Cet atelier met en place un processus d'évaluation interservices des menaces et des risques qui aboutit à l'élaboration d'un programme de contre-mesures piloté par les services chargés de l'application de la loi et conçu pour détecter, dissuader et empêcher l'accès d'acteurs non étatiques à ces matières.

### Atténuer la menace interne et renforcer la sécurité des matières

Cette formation vise à sensibiliser à la menace que représentent les employés, ou autres personnes autorisées, mécontents ou radicalisés. Pour assurer la sécurité des sites nucléaires et des matières radioactives, il est essentiel de comprendre les modalités d'accès du personnel aux infrastructures critiques d'une organisation, comme l'informatique, l'énergie et les équipements. Ce cours propose aux participants des stratégies en matière de vérification des antécédents avant embauche et d'évaluation comportementale, et favorise le développement de cultures fortement axées sur la sécurité.

## DÉTECTION

### Atelier de lutte contre le trafic de matières nucléaires

Cet atelier d'une durée de trois jours renforce la capacité des agents des services chargés de l'application de la loi à collaborer avec des parties prenantes essentielles afin de mettre en place une structure visant à lutter contre le trafic de matières nucléaires dans leur pays. Il comprend des modules pédagogiques sur les menaces, stratégies et enquêtes, ainsi que des exercices pratiques, parmi lesquels une démonstration des systèmes de détection mobiles et de leur utilisation.

### Détection de matières radiologiques et nucléaires : formation transfrontalière

Cette formation porte sur la détection des matières radiologiques et nucléaires aux postes-frontières internationaux (terrestres, maritimes et aériens). Son objectif est d'améliorer la capacité des services chargés de l'application de la loi à détecter et à intercepter les matières radiologiques et nucléaires faisant l'objet d'un trafic lorsqu'elles franchissent les frontières.

Elle permet aux participants de connaître les services intervenant dans la détection de ces matières, dont elle présente les missions et les responsabilités. Elle leur offre également l'occasion d'utiliser des équipements de détection des rayonnements et de s'entraîner aux techniques mises en œuvre.

### Détection de matières radiologiques et nucléaires : opération transfrontalière

Cette activité est organisée à l'intention des services chargés de l'application de la loi, des douanes, des services de l'immigration et d'autres organisations concernées. Elle permet aux participants de mettre en pratique leurs connaissances en matière d'équipements de détection des rayonnements dans le cadre d'un environnement opérationnel à des postes-frontières internationaux.

Ils sont ainsi confrontés à des difficultés d'ordre opérationnel et comprennent mieux le rôle des différents acteurs concernés.

## RÉPONSE

### Formation à la réponse aux incidents radiologiques et nucléaires

Cette formation est destinée aux enquêteurs et autres personnels concernés qui sont chargés de la gestion opérationnelle initiale sur les scènes de crime contaminées par des matières nucléaires ou d'autres matières radiologiques.

Elle leur permet d'appréhender les risques et les difficultés liés aux interventions sur les scènes de crime radiologiques. Les participants découvrent les missions et responsabilités des différents intervenants et s'exercent à utiliser les équipements de détection des rayonnements et de protection individuelle. Ils sont également formés à recueillir et à manipuler correctement les éléments de preuve contaminés.

## ENQUÊTE

### Atelier sur les enquêtes et la coordination transfrontalières en matière de trafic de matières radiologiques et nucléaires

Les enquêtes à caractère international présentent des difficultés spécifiques, comme les différences de législation et le manque de communication. Cet atelier a pour but de recenser, d'évaluer et de mettre en œuvre les améliorations à apporter à la capacité d'un pays à coordonner les enquêtes sur le trafic de matières nucléaires ou d'autres matières radioactives. Il comporte des modules sur le soutien scientifique et des études de cas, et fait appel à des exercices de simulation pour renforcer la capacité des services chargés de l'application de la loi à coordonner les enquêtes sur le plan international.

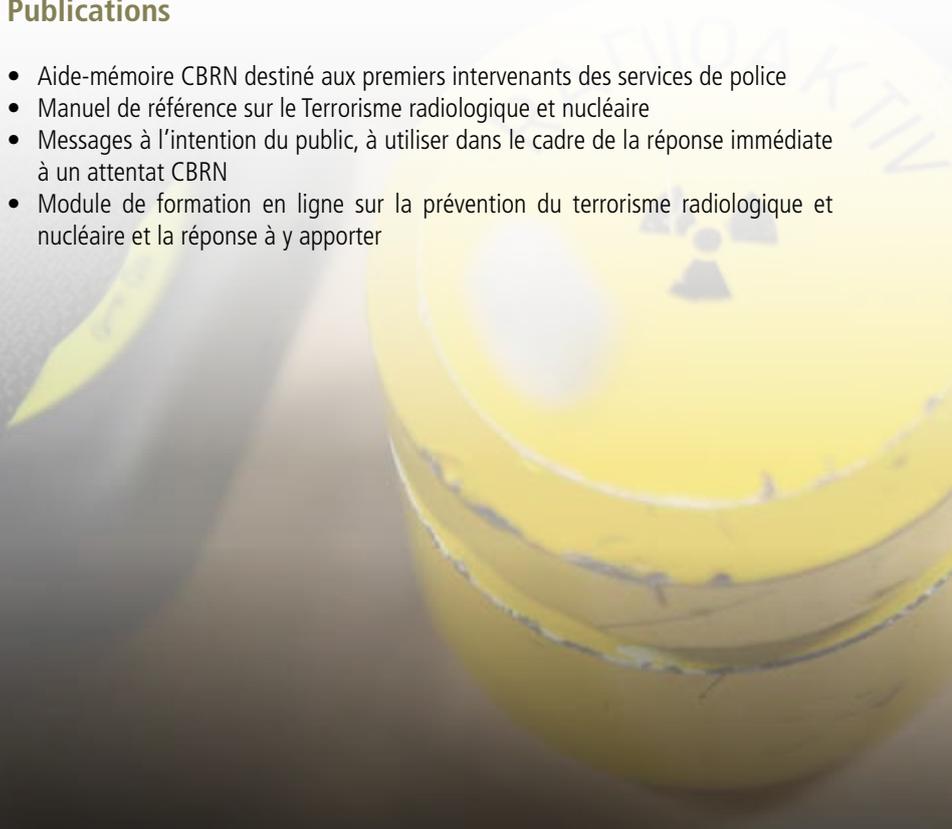
## RESSOURCES

### Vidéos

- CBRNE vidéo INTERPOL
- Vidéo sur l'Unité de prévention du terrorisme radiologique et nucléaire d'INTERPOL

### Publications

- Aide-mémoire CBRN destiné aux premiers intervenants des services de police
- Manuel de référence sur le Terrorisme radiologique et nucléaire
- Messages à l'intention du public, à utiliser dans le cadre de la réponse immédiate à un attentat CBRN
- Module de formation en ligne sur la prévention du terrorisme radiologique et nucléaire et la réponse à y apporter



## À PROPOS D'INTERPOL

### Relier les polices pour un monde plus sûr

INTERPOL est la plus grande organisation internationale de police au monde, avec 192 pays membres. Notre rôle est de permettre aux polices du monde entier de travailler ensemble pour rendre le monde plus sûr. Notre infrastructure de pointe, qui apporte un appui technique et opérationnel, aide à relever les défis – de plus en plus nombreux – de la lutte contre la criminalité au 21<sup>ème</sup> siècle.

Ce n'est que grâce à la coopération internationale que les polices peuvent espérer lutter efficacement contre les criminels d'aujourd'hui. Nous œuvrons pour que les policiers du monde entier puissent échanger et consulter de manière instantanée les données nécessaires à la réussite de leurs enquêtes au moyen de systèmes de communication sécurisés. Nous facilitons la coopération policière même lorsqu'il n'existe aucune relation diplomatique entre les pays concernés, conformément à l'objectif de neutralité politique que s'est fixé INTERPOL.

La formation ciblée, le soutien spécialisé aux enquêtes et les réseaux mondiaux offerts par INTERPOL aident les policiers de terrain à coordonner leur action visant à rendre le monde plus sûr.



INTERPOL

Secrétariat général d'INTERPOL  
CBRNE - Unité de prévention du terrorisme radiologique et nucléaire  
200 Quai Charles de Gaulle  
69006 Lyon  
France

Tél. : +33 4 72 44 70 00  
Fax : +33 4 72 44 71 63  
E-mail : rad.nuc@interpol.int

[www.interpol.int](http://www.interpol.int)  
Twitter : @INTERPOL\_CBRNE  
YouTube : INTERPOLHQ (CBRNE Playlist)